

LA SOURIS JAUNE



Présentation :

La structure multi-accueil « la Souris Jaune », créée à l'initiative de la Communauté de Communes «Terre de Cro-Magnon» devenue depuis le 1^{er} janvier 2014 « Vallée de l'Homme », s'est implantée sur la commune du Bugue le 16 octobre 2006.

Sa capacité d'accueil est de 16 enfants + 2 en urgence, âgés de 10 semaines (fin du congé de maternité) à 4 ans (jusqu'à l'entrée à l'école maternelle).

La prise en charge répond au plus près aux demandes des familles et s'organise selon un mode d'accueil régulier ou occasionnel, voire exceptionnel pour des situations d'urgence.

Elle travaille en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne (CAF), la MSA, les services sociaux de PMI (Conseil Général).

Ses horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Gérée à ses débuts par l'association « la Souris Jaune », la Communauté de Communes a repris depuis le 1er janvier 2013 la gestion de la structure qui a néanmoins conservé son appellation d'origine.

L'association continue d'exister, grâce à l'implication de quelques familles et des membres de l'équipe, en organisant des festivités (vide-grenier, tombola....) dont les bénéfices permettent d'agréments le quotidien des enfants (achat de jeux et matériels supplémentaires, spectacles, sorties...).

Sa mission :

La crèche est un lieu de vie et d'éveil adapté au tout-petit dont le fonctionnement tente de répondre au plus près au rythme de l'enfant et à ses besoins spécifiques ; elle l'accompagne dans son autonomie et l'apprentissage des premières relations sociales. Avant l'entrée définitive de chaque enfant, l'équipe propose des moments de séparation progressive afin de permettre, à lui et à sa famille, de vivre au mieux la séparation.

Les enfants participent aussi bien à des activités éducatives quotidiennes, en petits groupes, qu'à des moments de jeux libres. Des événements à thème rythment le cours de l'année : Noël, galette des rois, chasse à l'œuf, sortie récréative, spectacle pour enfant, kermesse de fin d'année....

L'équipe de la crèche se compose :

* poste de direction : Florence BAERT, Educatrice de Jeunes Enfants

* encadrement des enfants :

- 1 Educatrice de Jeunes Enfants : Chrystelle MARTIAL
- 1 Auxiliaire de Puériculture : Laurence CAILLARD
- 2 CAP Petite Enfance : Murielle CHADOURNE, Lucas SEGUY
- 1 Aide Soignante (en attente de validation du diplôme d'auxiliaire de puériculture) : Florence CROUZET

* poste de cuisine et entretien des locaux : Sandrine PEYRUCHAUD.

* médecin de crèche : Brigitte MALIGNE.

Les préinscriptions s'effectuent auprès de la directrice par téléphone ou sur rendez-vous, le plus tôt possible.

Conformément au décret n° 2000-762 du 1^{er} août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, la prestation de service unique (PSU) mise en place permet de garantir au gestionnaire un montant de financement à l'heure d'accueil de l'enfant, prix qui comporte la participation de la Caf ou Msa et celle des familles, en application d'un barème tarifaire inter régime.

La tarification mensuelle s'établit sur la base horaire calculée d'après les ressources de la famille, sa composition et le nombre d'heures réservées dans la semaine. Elle est calculée à l'entrée de l'enfant et réévaluée au 1er janvier de chaque année. Les modes de calcul et modalités de paiement sont précisés dans le règlement de fonctionnement de la structure.

Les « **projet d'établissement** » & « **règlement de fonctionnement** » sont consultables sur le site de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme : <https://www.cc-valleedelhomme.fr/enfance-1/creches/>.

